

# TARIFICATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS BANCAIRES

## LISTE DES SERVICES GRATUITS À TITRE RÉGLEMENTAIRE

### I. Services relatifs au fonctionnement des comptes

- A. Ouverture de compte
- B. Fonctionnement des comptes :
  - 1. Délivrance de carnet de chèques
  - 2. Délivrance du livret Super Carnet Vert
  - 3. Changement des éléments d'identification du titulaire du compte
  - 4. Domiciliation de salaire
  - 5. Relevé mensuel
  - 6. Clôture des comptes

### II. Services relatifs aux mouvements de fonds

- A. Versements, Retraits et Echange d'Espèces
  - 1. Versements d'espèces
    - a. Versements auprès du guichet détenteur du compte à créditer
    - b. Versements auprès d'un autre guichet (sur place ou hors place)
    - c. Versements Super Carnet Vert
  - 2. Retraits d'espèces
    - a. Retrait par chèque normal auprès du guichet détenteur du compte à débiter
    - b. Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter :

client ne détenant pas de chèquier ou de carte de retrait

c. Retrait sur présentation du Super Carnet Vert même agence

d. Retrait auprès d'un guichet automatique de banque GAB CAM

### B. Virements

- 1. Virements émis par débit de comptes : bénéficiaire titulaire de compte tenu au CAM :
  - Client lui-même
  - Client même agence
  - Client autre agence
- 2. Virements reçus

### C. Mises à Disposition reçues

- A. Rejet de chèque pour motif de Vices de Forme prévus par le Code de Commerce et par le GSMT (Télécompensation)
- B. Opposition au paiement de chèque pour perte ou vol quel que soit le canal utilisé

### D. Services relatifs aux chèques

- A. Rejet de chèque pour motif de Vices de Forme prévus par le Code de Commerce et par le GSMT (Télécompensation)
- B. Opposition au paiement de chèque pour perte ou vol quel que soit le canal utilisé

## IV. Services Divers

- A. Délivrance d'attestation du relevé d'identité bancaire (RIB)
- B. Accès à la Banque Digitale pour les Particuliers : abonnement et consultations à l'exclusion des opérations transactionnelles
- C. Consultation, édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB et/ou internet
- V. Monétique
  - A. Recalcul du code PIN de la carte bancaire quel que soit le canal (GAB, agence...)
  - B. Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur
  - C. Opposition pour perte ou vol de la carte quel que soit le canal utilisé (Banque en Ligne, agence...)

## LISTE DES SERVICES GRATUITS OFFERTS PAR LA BANQUE

### I. Services relatifs au fonctionnement des comptes

Frais de tenue de compte :

## SERVICES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DES COMPTES

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. FONCTIONNEMENT DES COMPTES</b>	
1. Délivrance de lettres de chèques	Répercussion à l'identique
	10 DH / feuille
2. Délivrance du carnet de LCN	25 feuilles : 30 DH
	50 feuilles : 50 DH
3. Envoi de carnet de chèques sous pli	100 feuilles : 60 DH
a. Mise	40 DH
b. Clients locaux	30 DH
4. Frais de tenue de compte	35 DH / trin.
a. Compte MEC	55 DH / trin.
b. Compte de chèques	90 DH / trin.
5. Domiciliation de tableaux d'échelle d'intérêts	6 DH / folio min. 25 DH
6. Délivrance d'attestation de solde demandée au guichet	50 DH
7. Blocage des comptes (avis arrêt, gel de comptes par les instances judiciaires)	500 DH / blocage
8. Avis à tiers détenteur A.T.D	500 DH / ATD
9. Relevé de compte en agence	10 DH / extrait
10. Extrait de compte cautionné ou authentifié	10 DH
11. Recherche de documents	50 DH / document
12. Transfer de compte (à l'initiative du Client)	100 DH
<b>B. RAMASSAGE ET/OU LIVRAISON</b>	
1. de fonds	300 DH
2. de courrier et/ou valeurs	En ville 100 DH En dehors 200 DH

## SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. VERSEMENTS, RETRAITS ET ECHANGE D'ESPÈCES</b>	
Retraits d'espèces	
a. Retrait déplié par échiquier normal	30 DH
b. Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter : Client détenteur un chèquier ou carte de retrait	20 DH
c. Retrait déplié sur présentation d'un Super Carnet Vert	30 DH
d. Retraits auprès d'un guichet automatique de banque <ul style="list-style-type: none"> <li>- GAB autres banques</li> </ul>	6 DH
<b>B. VIREMENTS</b>	
1. Virements émis par débit de comptes	
a. Le bénéficiaire est titulaire de compte tenu au CAM <ul style="list-style-type: none"> <li>- Client même agence</li> <li>- Client autre agence</li> </ul>	10 DH
b. Le bénéficiaire est titulaire de compte tenu auprès d'une autre banque	20 DH
c. Virements instantanés	30 DH TTC
2. Virements de Messe	
a. L'envoyeur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus dans la même banque	10 DH / virement
b. L'envoyeur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus chez deux banques différentes	15 DH / virement
3. Virements RTGS (MT 103)	
a. Virement < 1 000 KDH	500 DH
b. 1 000 KDH < Virement < ou = à 10 000 KDH	1 000 DH
c. 10 000 KDH < Virement < ou = à 50 000 KDH	1 500 DH
d. Virement > 50 000 KDH	2 000 DH
<b>C. MISES À DISPOSITION</b>	
Mise à disposition effectuée	0,3% du montant avec un min de 30 DH (Montant max 150 000 DH)

## SERVICES RELATIFS AUX CHÈQUES

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
1. Encasement de chèques	
a. Chèque même Agence	5 DH / chèque
b. Opérations de portefeuille & Compensation	10 DH / chèque
2. Rejet de chèque	
a. pour absence ou insuffisance de provisions, envoi d'attestation de non-paiement au tiers et formalités SCP (banque du tiers)	160 DH / chèque
b. chèque impayé retourné au client cédant (par la banque présentatrice)	25 DH / chèque
c. pour d'autres motifs (banque du tireur)	25 DH / chèque
3. Demande de représentation de chèque par le client cédant	15 DH / chèque
4. Protection de chèque impayé	700 DH / chèque
5. Opposition au paiement de chèque pour autres motifs prévus par la législation	50 DH / opposition
6. Annulation d'opposition	25 DH / annulation
7. Certification de chèque	30 DH / chèque
8. Délivrance de chèque de banque	30 DH / chèque
9. Annulation de chèques certifiés ou de chèque de banque ou de BAM	25 DH / chèque

## SERVICES RELATIFS AUX EFFETS ET AUX AVIS DE PRÉLEVEMENTS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
1. Echéance effet/LCN	10 DH / effet
2. Encasement effet/LCN	20 DH / effet
3. Rejet d'effet/LCN :	
a. Pour absence ou insuffisance de provisions	50 DH / effet
b. Pour autres motifs	20 DH / effet
4. Retour ou client cédant d'effets/LCN impayés	25 DH / effet
5. Réclamation d'effets/LCN	20 DH / effet
6. Demande de représentation	20 DH / effet
7. Protection d'effets/LCN retournés impayés	700 DH / effet
8. Paiement d'effets/LCN domiciliés	10 DH / effet
9. Paiement d'effets/LCN non domiciliés	25 DH / effet
10. Opposition au paiement d'effets/LCN	50 DH / opposition
11. Confirmation de domiciliation	20 DH / effet
12. Changement de domiciliation	20 DH / effet
13. Prorogation ou renouvellement d'échéance	30 DH / effet
14. Avis de prélèvement (exécuté dans le cadre d'un ordre de paiement)	10 DH / avis
a. Prélèvement automatique	15 DH / avis
b. Prélèvement manuel	15 DH / avis
15. Rejet d'avis de prélèvement pour absence ou insuffisance de provision	25 DH / avis
16. Opposition sur avis de prélèvement	50 DH / opposition

## BANCASSURANCE

PRODUIT	COTISATION	VERSEMENTS EXCEPTIONNELS
CAM Towlifi	À partir de 200 DH / mois	Oui
CAM Moustaqbali	À partir de 200 DH / mois	Oui
CAM Patrimoniale	Versement initial : min 50 000 DH	Versement libre : à partir de 10 000 DH
<b>B. PRÉVOSTANCE</b>		
PRODUIT	PRIME	
CAM Assur. Compte	Selon l'option choisie, à partir de 35 DH / an	
CAM Entrepreneur	Prime unique : Selon la durée et le différé du crédit	
CAM Prévoyance	À partir de 70 DH / an	
<b>C. DOMMAGES</b>		
PRODUIT	PRIME ANNUELLE	
CAM Assur. Habitation	Selon le valeur du bien à assurer, à partir de 223,69 DH / an	
CAM Assur. Carte	Selon la carte à assurer, à partir de 20,53 DH / an	
<b>D. ASSISTANCE</b>		
PRODUIT	FORFAIT ANNUEL	
Secours Monde	À partir de 691,34 DH / an	
Isoaf El Amane	À partir de 190 DH / an	
Assolama Mondial Assurance	À partir de 240 DH / an	
Assolama Euro Assistance	À partir de 100 DH / an	
Assolama Globe Assistance	À partir de 500 DH / an	

## CAUTIONS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
1. Frais de délivrance	100 DH / caution
2. Frais de mainlevée	100 DH / caution
3. Commission	1% l'an min. 100 DH / mois
• Intégralement couverts par un dépôt	
• Non intégralement couverts par un dépôt	2% l'an min. 100 DH / mois

## LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT

### A. FRAIS D'ÉTUDE DE DOSSIER DE CRÉDIT (OCTROI OU RENOUVELLEMENT DE CRÉDIT)

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
1. Crédits à la consommation	Selon Conditions Tarifées des Crédits aux Particuliers et aux Professionnels en vigueur
a. CAM Express	200 DH
b. Emission Plus	5%, min. 500 DH, max. 20 000 DH
c. Crédit Personnels	0,1% du montant du crédit
2. Crédits immobiliers	Selon Conditions Tarifées des Crédits aux Particuliers et Professionnels en vigueur
a. Crédit à l'habitat eux Particuliers	5%, min. 5 000 DH, max. 50 000 DH
b. Crédit à l'habitat aux Particuliers dans le cadre des conventions	5%, min. 2 000 DH, max. 15 000 DH
c. Crédit Immobilier Promoteur	5%, min. 5 000 DH, max. 50 000 DH
3. Crédit à l'équipement (tout type de financement)	5%, min. 1 000 DH, max. 20 000 DH
a. PME/ PMI Professionnels	5%, min. 1 000 DH, max. 20 000 DH
b. Grandes Entreprises	5%, min. 2 000 DH, max. 30 000 DH
c. Grande agriculture et agrobusiness	5%, min. 2 000 DH, max. 15 000 DH
4. Crédit PME (CT)	5%, min. 50